

Les jurassiennes élues aux chambres fédérales

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **10 (2010)**

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-352665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Jurassiennes élues aux Chambres fédérales

Candidates et élues aux Chambres fédérales

Depuis 1995, la proportion de candidates aux élections pour les Chambres fédérales est restée stable et avoisine 35 %. Cependant, les statistiques analysent de manière différente les résultats de ces élections. En effet, pour le Conseil des Etats, le système est majoritaire, ce qui signifie que les candidat-e-s se présentent à titre personnel, sauf dans le canton du Jura. Au contraire, le système est proportionnel pour les élections au Conseil national, c'est-à-dire que les voix obtenues sont attribuées aux listes des partis politiques, puis les sièges aux candidat-e-s arrivé-e-s en tête. Pour cette raison, le nombre de candidat-e-s au Conseil national est mieux connu.

Elections au Conseil national

En 2007, 1088 femmes (35,2 %) et 2001 hommes (64,8 %) se sont présenté-e-s aux élections pour le Conseil national. Ces pourcentages n'ont pas varié depuis les élections de 1995.

Durant les dernières élections, le canton du Jura était très en deçà de la moyenne suisse, avec une proportion de candidates de seulement 12,5 %. En effet, pour l'année d'élection 2007, les partis du canton n'ont présenté, sur 16 candidatures, que deux femmes, à savoir Juliette Kohler de la JSPJ (Jeunesse socialiste et progressiste jurassienne) et Sylvie Kohler des UDC-J (Union démocratique du centre Jeunesse).

Actuellement, le canton du Jura, de même que les cantons d'Obwald, Nidwald, Glaris, Appenzell Rhodes-Intérieures, Schwyz, Zoug et Schaffhouse, sont représentés au Conseil national uniquement par des hommes. En 1983, Valentine Friedli, candidate du PSJ, a été la première Jurassienne élue pour un mandat aux Chambres fédérales. Elle a occupé la fonction de conseillère nationale durant quatre ans et, depuis 1987, aucune autre Jurassienne n'a siégé à cette chambre.

Elections au Conseil des Etats

Le nombre de femmes élues au Conseil des Etats est encore plus faible. En effet, elles n'occupent que 10 mandats sur 46 (21,7 %). Avec une seule femme élue au Conseil des Etats, Anne Seydoux-Christe du PDC, le Jura fait partie des neuf cantons actuellement représentés par une femme à la Chambre des cantons. En 1995, Marie-Madeleine Prongué du PDC a été la première Jurassienne élue au Conseil des Etats. Cependant, elle laissa son siège en faveur de Pierre-Alain Gentil. Il fallut attendre l'élection de Madeleine Amgwerd du PDC, en 2003, pour qu'une femme jurassienne y siége à nouveau.

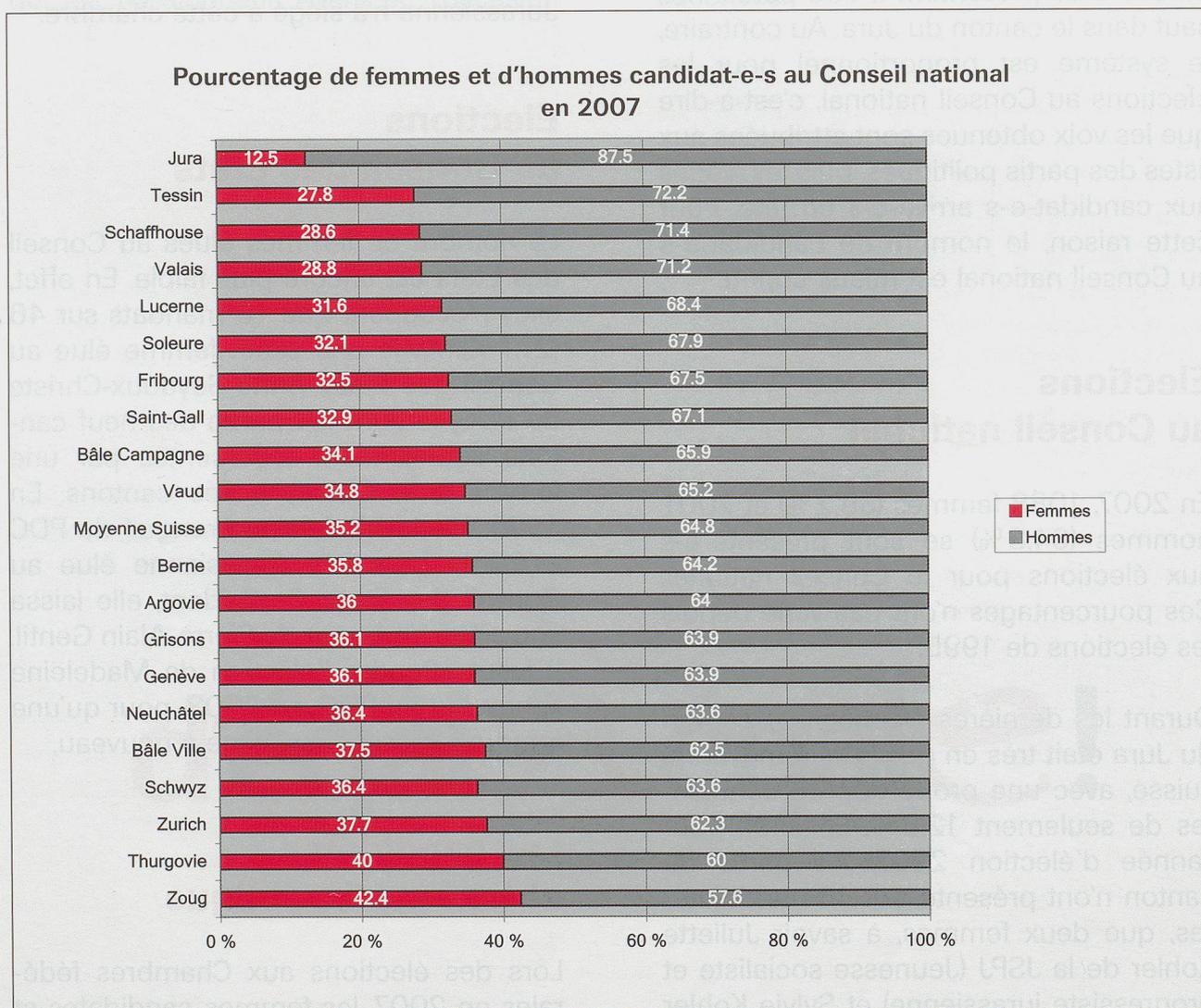
Les candidates et leur parti politique

Lors des élections aux Chambres fédérales en 2007, les femmes candidates et élues étaient issues majoritairement des partis politiques de gauche ou des Verts.

Actuellement, cinq femmes du PSS, trois du PRD, une du PDC et une du PEL (Parti Ecologie libérale) siègent au Conseil des Etats.

Les Verts et le PSS sont les seuls partis à avoir présenté, pour les élections au Conseil national, des listes presque paritaires, avec 48% de femmes. Le petit parti Solidarités a fait figure d'exception lors de ces élections, en proposant une liste composée de 57,1% de femmes et 42,9% d'hommes.

Les partis Ecologie libérale, Evangélique suisse (PEV) et le PDC ont présenté en 2007 davantage de femmes que les autres années, avec respectivement 45,7%, 39,1% et 35,7% de candidatures féminines. Les autres partis, tels que la Lega (12,5%), l'UDC (20,3%) et le PRD (27,8%) restent en dessous de la moyenne nationale qui est de 35,2%.



(Werner Seitz, 2007, OFS)